

Etat des lieux des filières gersoises

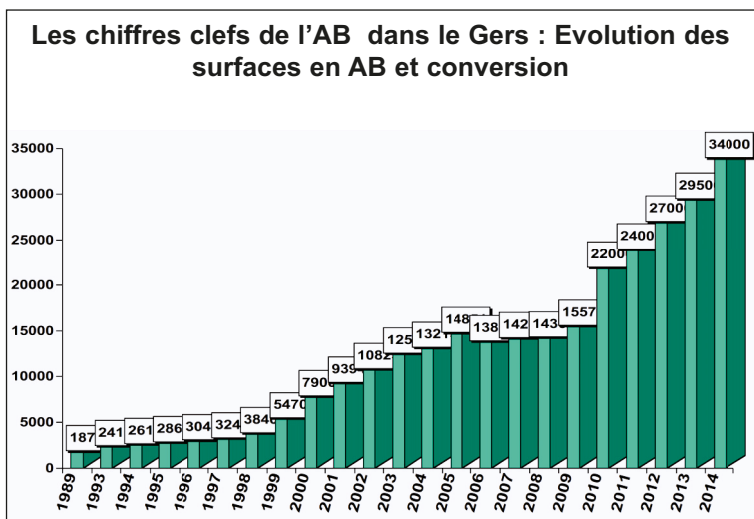
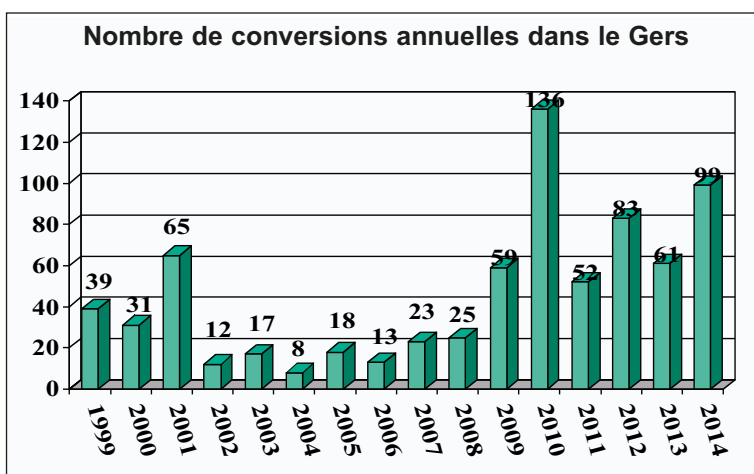
La conversion à l'agriculture biologique passe aussi par une analyse des débouchés existant sur le territoire. Cette démarche est essentielle pour étudier la faisabilité de son projet.

Quelques chiffres clefs de la production gersoise

Nous recensons 725 producteurs au 1^{er} juillet 2014 pour une surface totale en bio + conversion de 34 000 ha. 199 conversions ont été comptabilisées cette année pour une surface en conversion de 4 500 ha.

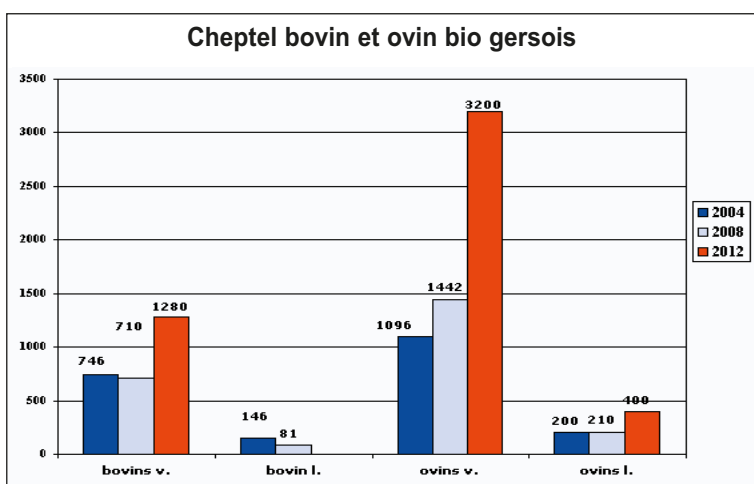
La dynamique de conversion de 1999 à 2014 dans le Gers

Les graphiques ci-contre illustrent le fort dynamisme de conversion depuis 2010 dans le Gers, en nombre de fermes et en surface agricole utilisée.



L'importance relative des productions biologiques gersoises

- Elevage : Les cheptels sont peu importants (90 éleveurs de ruminants) et sont conduits sur des exploitations de petite dimension (100 brebis par unité, et/ou 20 vaches allaitantes en moyenne par ferme).
- Céréales : Ce n'est pas le cas pour les céréales : 500 producteurs sur 22 000 ha soit 44 ha par exploitation en moyenne. L'essentiel des surfaces sont constituées de terres labourables.



Les filières de l'agriculture biologique gersoises

Filière grandes cultures

Cette filière grandes cultures est très active avec plus de 30 000 T valorisées, elle offre aux producteurs des débouchés sécurisés, variés et réguliers, source de rentabilité pour les diverses productions de qualité (plus de 25 produits sont collectés).

Le Gers exporte aussi des volumes notables, notamment de graines fourragères, vers différentes destinations-pays de Loire et Bretagne, ce qui permet de valoriser ce type de denrées, en plus des débouchés existants vers les fabricants d'aliments du bétail régionaux.

C'est pourquoi, la première démarche pour des producteurs engagés en bio consiste à échanger avec les opérateurs présents pour identifier les productions à mettre en place et correspondant à des débouchés rémunérateurs. En 2014, 500 producteurs sont concernés par les céréales biologiques.

Les productions animales

Les filières sont organisées de

façon inégale.

L'aviculture : fonctionne sous contrat, avec des débouchés garantis, mais les investissements restent lourds aujourd'hui.

En matière de **production ovine** (trente producteurs) : l'essentiel des animaux est valorisé en circuit court par les éleveurs. Toutefois depuis 3 années, la principale organisation de producteurs du département progresse dans ses efforts de mise en marché à un prix rémunérateur, les agneaux que lui confient les apporteurs.

Pour les **bovins** la filière balbutie, par la limitation des débouchés. De plus dans un domaine, le boeuf, où en conventionnel, la structuration commerciale n'est pas encore totalement en place. De ce fait, les prix proposés en viande bio ne couvrent pas le surcoût de production (+ 10 à + 15%) et seules les ventes en circuits courts (magasin boucherie, cantines et vente directe) rémunèrent aujourd'hui ce mode de production. Sur 60 fermes d'élevage, la moitié n'ont pas le

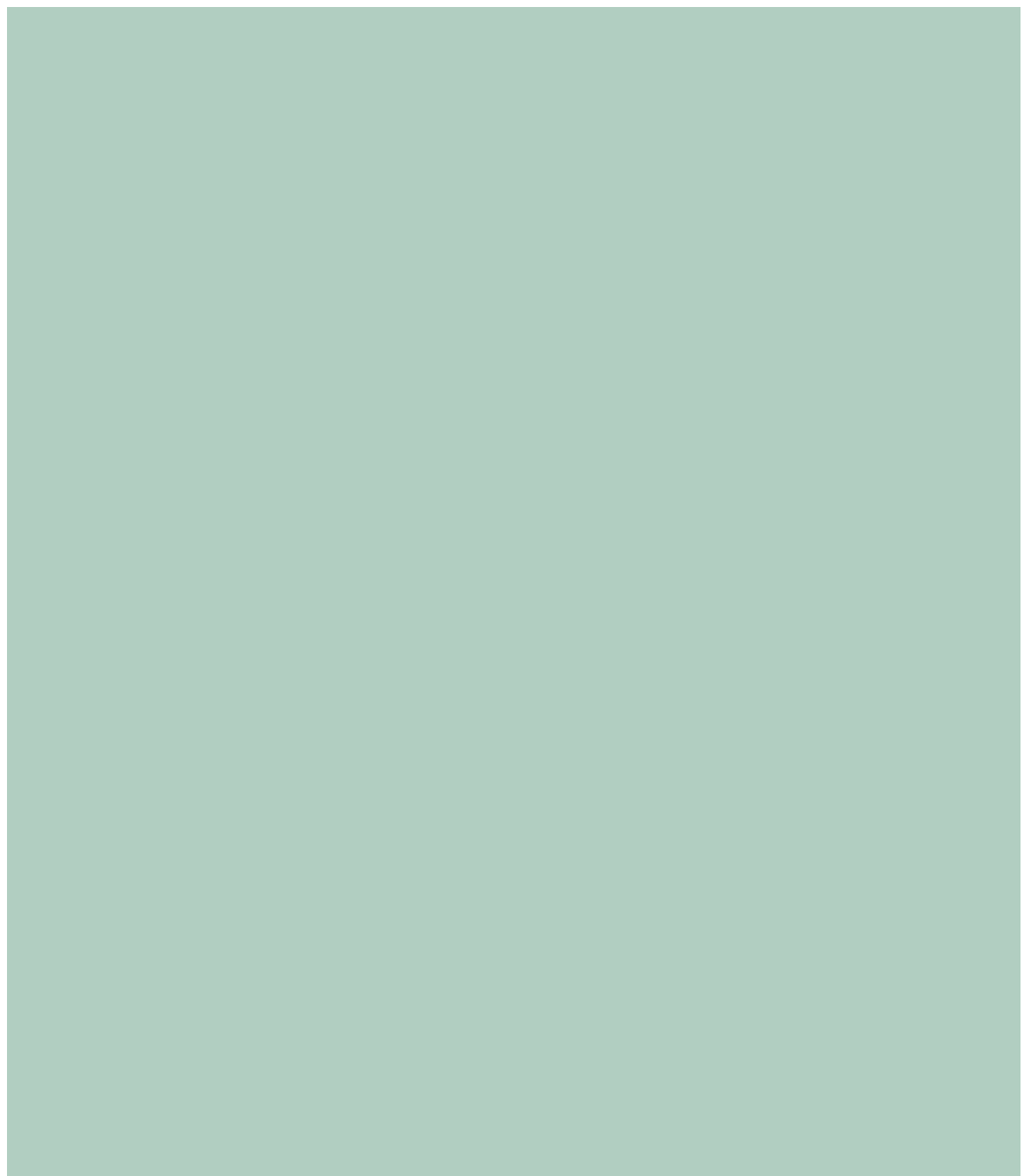
cheptel en mode bio pour les raisons évoquées ci-dessus.

Pour les **porcins**, la production est peu développée (essentiellement en noir gascon, les débouchés ne sont qu'en circuits courts).

En matière de **légumes de plein champ**, les plus gros volumes concernent les alliacées et les cucurbitacées (melons- courge-courgette). Les acheteurs sont Tarn-et-garonnais ou lot-et-garonnais ou landais. Le Gers ne dispose pas d'un metteur en marché dans ce domaine. La vente directe et les collectivités s'adressent aussi aux différents légumes feuilles et fruits (salades, tomates etc...). Cette production concerne 100 producteurs.

Filière viticole : En viticulture le département ne dispose que de 570 ha, soit 2 % de sa surface en vigne et ne concerne que 50 producteurs. Débutée par des producteurs indépendants cette production a aussi été prise en compte dès 2008 par deux ensembles coopératifs.

Anticipez votre changement de pratiques. Participez à un stage de conversion bio. Inscription : Chambre d'Agriculture du Gers - Pôle formation.



Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques - Emilie BOUE, Jean ARINO Tél. 05.62.61.77.13. www.gers-chambagri.com

